



VILLE DU LOCLE

Comptes et gestion de la Ville du Locle 2020

Le Locle
Qualité de vie



Le budget 2020 prévoyait :

Déficit économique :	6.7 millions
<u>Prélèv. réserve pol. conjoncturelle :</u>	<u>-4.5 millions</u>
Déficit budgétaire prévu :	2.2 millions

Le déficit 2020 est de :

Déficit économique :	5.2 millions
<u>Prélèv. réserve pol. conjoncturelle :</u>	<u>-2.0 millions</u>
Déficit des comptes 2020 :	3.2 millions

Résultats des comptes de 2007 à 2020



***Avec dissolution de la provision Prévoyance.ne à hauteur de 20.5 millions, sinon déficit de 4.7 millions**

Une évolution des charges sous contrôle ...

	Comptes (en mio Fr.)					
	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Charges	75.1	74.0	75.8	75.7	77.3	77.9
Charges de personnel	38.6	37.9	37.9	38.2	38.5	39.4
Charges de biens et services et autres charges d'expl.	11.5	12.6	12.1	12.4	13.6	14.1
Amortissements du patrimoine administratif	8.6	8.6	8.4	8.1	7.7	4.8
Charges financières	2.9	3.4	2.9	2.9	3.4	3.8
Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.9	0.9	0.9	0.6	0.2	0.6
Charges de transfert	12.6	10.6	13.6	13.5	13.9	14.4
Charges extraordinaires	-	-	-	-	-	0.8

... mais des économies insuffisantes face à la chute des recettes

	Comptes (en mio Fr.)					
	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Revenus	-71.9	-89.8	-75.2	-74.2	-74.0	-78.0
Revenus fiscaux	-30.3	-32.3	-38.1	-34.4	-38.3	-45.9
Revenus régaliens et de concessions	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0	-0.1
Taxes	-14.8	-16.5	-15.1	-15.0	-14.6	-15.4
Revenus divers	-0.2	-0.2	-0.3	-0.2	-0.2	-0.3
Revenus financiers	-7.5	-5.7	-8.1	-6.3	-5.2	-5.2
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-1.8	-0.7	-0.9	-1.5	-1.6	-0.1
Revenus de transfert	-12.6	-10.9	-10.3	-10.3	-10.2	-11.0
Revenus extraordinaires	-4.7	-23.5	-2.5	-6.5	-3.8	-
Total du compte de résultats	3.2	-15.8	0.6	1.5	3.3	-0.1

Compte d'exploitation: variations principales

Résultat économique du budget 2020 : - 6.7 millions avec ...

... en amélioration : **4.2 mios**

➤ **Hausse de divers revenus financiers [1]** **1.9 mio**

➤ **Baisse des charges de biens et services [2]** **0.9 mio**

➤ **Diminution de la facture sociale et autres subventions [3]** **0.8 mio**

➤ Charges de personnel 0.4 mio

➤ Divers ajustements à la hausse et à la baisse : net 0.2 mio

... en dégradation : **2.7 mios**

➤ **Correction des recettes fiscales [4]** **2.0 mios**

➤ **Diminution du produit de la facturation [2]** **0.7 mio**

Résultat économique des comptes 2020 (déficit) : - 5.2 millions

Prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle 2.0 mios

Résultat final des comptes 2020 (déficit) : -3.2 millions

Principales variations par rapport au budget 2020 :

Effet 1 : Hausse des revenus financiers: 1.9 million, dont :

- **Réévaluation des actions Viteos : 0.8 million**
 - Amélioration comptable uniquement ... pas d'effet sur la dette
 - Mise à jour chaque année en fonction de la performance réalisée par Viteos
- **Ventes de terrains : 0.6 million**
 - Pour la plupart, vente de terrains actuellement en droit de superficie
- **Réévaluation de bâtiments du patrimoine financier : 0.2 million**
 - Amélioration comptable uniquement ... pas d'effet sur la dette
- **Dividende Viteos à 6% au lieu de 5% : 0.2 million**
 - Dépend de la performance réalisée par Viteos
 - Recette monétaire importante pour la Ville du Locle (dividende à 6% = 1 million)

Principales variations par rapport au budget 2020:

Effet 2 : Baisse des charges de biens, services et marchandises : 0.9 million
Baisse du produit de la facturation : 0.7 million

- **BSM inférieurs au budget particulièrement marqué cette année avec le Covid :**
 - Dans l'accueil familial : achat de nourriture
 - Dans les écoles : honoraires d'animation, camps de ski, projets scolaires
 - De manière générale : frais de déplacement, frais de réception, honoraires, ...
 - Frais de poursuite moindre avec la mise en pause des procédures
- **Facturation en baisse aussi en lien avec le Covid :**
 - Clinique dentaire et centre orthophonie
 - Crèche et parascolaire en raison de la fermeture partielle
 - Vente d'eau avec la diminution de l'activité des entreprises
 - Emoluments de l'Etat civil et du contrôle des habitants
 - Amendes d'ordre

Principales variations par rapport au budget 2020:

Effet 3 : Diminution de la facture sociale et autres subventions : 0.8 million

- **Facture sociale:**

- Comprend les subsides LAMal, l'aide sociale, les bourses d'études, les programmes d'intégration socio-professionnelle, les allocations familiales aux personnes sans activités lucratives, ...
- Diminution de 0.5 million en 2020 par rapport au budget prévu, mais stabilité par rapport aux comptes 2019 avec une facture sociale de 4.6 millions pour Le Locle

- **Autres contributions en baisse :**

- Subventionnement de l'accueil familial : Fr. -157'000.-
- Subventionnement d'évènements musicaux ou culturels : Fr. -137'000.-

Principales variations par rapport au budget 2020:

Effet 4 : Diminution marquée des recettes fiscales : -2 millions

- **Impôt des personnes morales : -2.3 millions**
 - Adaptations de tranches en fin d'année 2020 → impact du Covid-19
- **Impôt des personnes physiques :**
 - Conforme au budget, avec toutefois une baisse de 1 million par rapport à 2019 avec l'application de la réforme fiscale
 - Pas encore d'impact Covid détectable, trop tôt en 2020
- **Impôt des travailleurs frontaliers : +0.3 million**
 - Globalement en hausse par rapport au budget, mais surtout en raison du rattrapage pour l'année 2019 (+0.9 million), alors que l'impôt dû pour l'année 2020 est estimé à la baisse (-0.6 million).

Principales variations par rapport au budget 2020:

Effet 4 (suite) : Détail des recettes fiscales

Type d'impôt	C2020	B2020	Ecart	C2019	Ecart
Personnes physiques	17 654 233	17 562 000	92 233	18 700 592	-1 046 360
Frontaliers	7 295 618	7 000 000	295 618	7 487 033	-191 415
Personnes morales	2 100 976	4 430 000	-2 329 024	3 513 115	-1 412 139
Fonds PM	2 384 602	2 340 000	44 602	2 090 670	293 932
Foncier PP	420 560	495 000	-74 440	0	420 560
Foncier PM	356 478	320 000	36 478	402 188	-45 710
Autre*	84 254	106 000	-21 747	109 672	-25 418
TOTAL 40	30 296 720	32 253 000	-1 956 280	32 303 270	-2 006 550

*Taxe sur les spectacles et taxe sur les chiens

Par rapport au comptes 2019, effets de la réforme fiscale

Effet du Covid-19, tant par rapport aux comptes qu'au budget

Nouvel impôt dès 2020, inférieur au budget

Impact de la pandémie Covid-19:

Estimation des effets financiers sur les comptes 2020 : 2.16 millions

- **Dépenses directes : Fr. 143'400.-**

- Abandon de loyer (partiel), abandon redevance du domaine public, matériel de sécurisation et désinfection, concours de soutien

- **Non dépenses : Fr. -722'400.-**

- Subvention pour évènements musicaux ou culturels et pour les crèches
- Biens, services et marchandises en diminution (honoraires, frais réception, chauffage de bâtiment, frais scolaires en général, ...).

- **Non recettes : Fr. 2'741'000.-**

- Recettes fiscales : personnes morales, impôt à la source, taxe sur les spectacles
- Facturation communale : entrées des musées, émoluments, parascolaire, cartes CFF, location de bâtiments, ...

Investissements bruts pour 2020

Dont 0.6 million pour la nvlle STEP → invest. bruts de 5.3 mios

5.9 mio

Investissements nets pour 2020

5.0 mio

Investissements bruts au budget 2020

11.6 mio

Investissements bruts au budget 2020 sans STEP

7.0 mio

L'écart avec le budget des investissements, sans tenir compte de la nouvelle STEP, est ainsi de 1.7 million → le 76% des montants prévus ont été engagés.

L'effort d'investissement doit être maintenu : il participe à construire la Ville de **demain** et contribue à son rayonnement **aujourd'hui**

NB : Les montants des investissements ci-dessus comprennent le patrimoine administratif et financier

La capacité d'autofinancement se monte en 2020 à -0.1 million

→ Autofinancement négatif = une partie du compte d'exploitation financé par l'emprunt !

Autofinancement = résultat de l'exercice + amortissements ordinaires + prélèvements aux réserves - attributions aux réserves

La dette communale augmente de 9.6 millions :

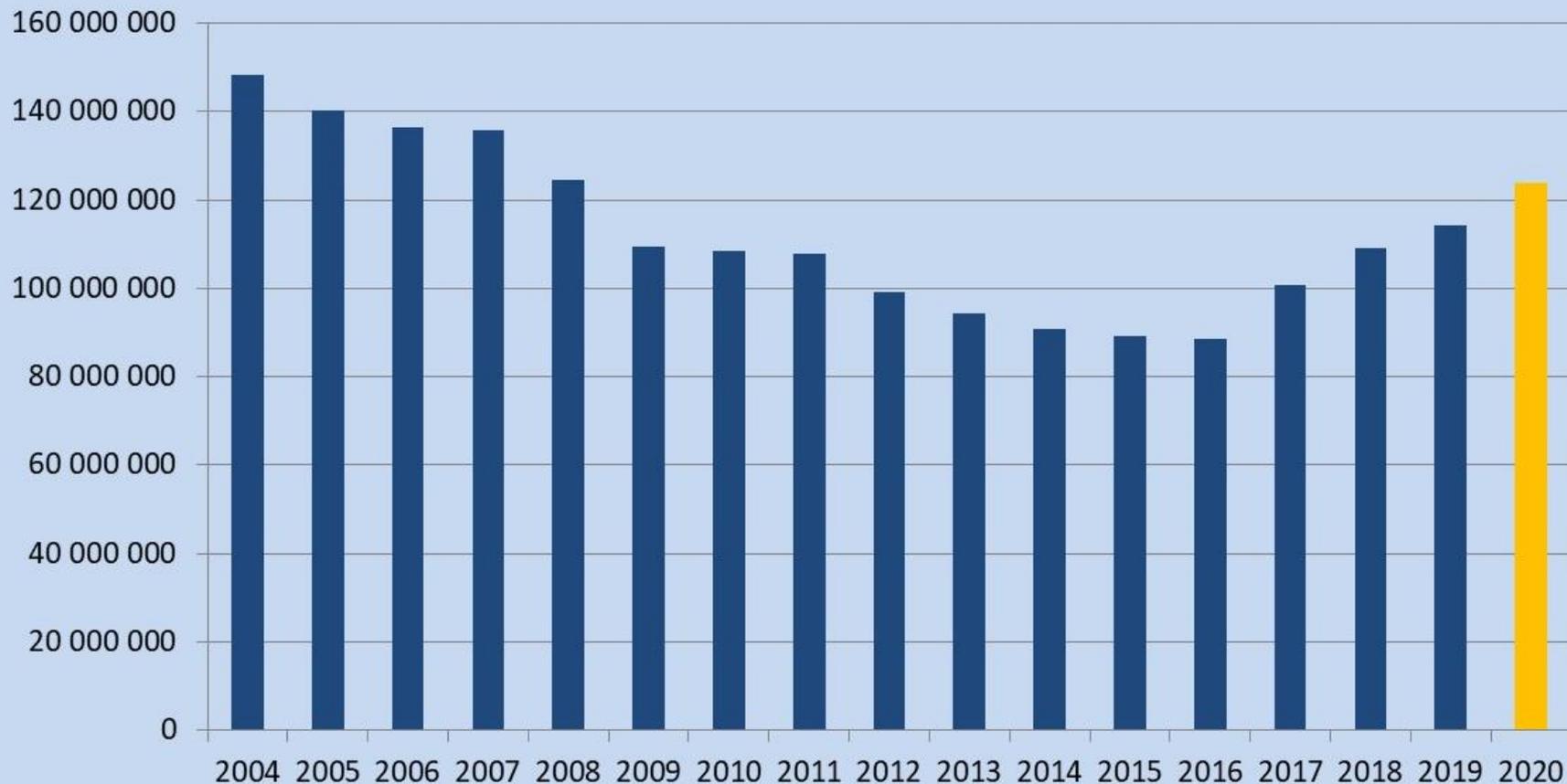
Mais un prêt de 3 millions a été fait aux Brenets en 2020, hausse réelle de 6.6 millions

Elle se monte à fin 2020 à

124 millions

Le taux moyen de la dette communale est de 1.14%

Après avoir baissé, la dette augmente à nouveau ...



La fortune nette diminue

Elle se monte au 31.12.2020 à **69.5 millions**



Résultat 2020 : Déficit de	3.2 mios
Dette communale :	124.0 mios
Fortune nette :	69.5 mios

- Le Conseil communal est préoccupé par la baisse des recettes fiscales et de la situation déficitaire qui perdure.
- La prise en compte des charges géotopographique (altitude) est une priorité politique.
- Les effets financiers du Covid-19 restent encore à appréhender, notamment pour les personnes physiques
- Mais le Conseil communal reste confiant à long terme :
 - Les fondamentaux sont bons (fortune, réserve de politique conjoncturelle) et capacité de résilience de l'économie des montagnes neuchâtelaises déjà démontrée
 - Concept de Mobilité 2030 = amélioration de l'attractivité
 - Développement des zones résidentielles et industrielles
- Le Conseil communal est conscient de ses responsabilités : il restera attentif à l'évolution de la situation financière en réagissant pour assurer le bon développement de la Ville du Locle.